



## Quand les fontaines du Landeron se font œuvres d'art



Présentée ce week-end au Landeron, la deuxième édition des balades du 700<sup>e</sup> invite à redécouvrir douze fontaines transformées en œuvres d'art sous le thème « De l'art autour de l'eau ». Portée par Madeleine Hinkel, la promenade mêle poésie, créativité et esprit communautaire. Un calendrier 2026 immortalisera bientôt les plus belles réalisations des deux éditions, comme nous l'explique Claude Perrenoud en page 11

0110100  
01101100  
1001000  
0100010  
11010001  
101110

# ORDIFUTÉ

INFORMATIQUE SARL

Maintenance • Dépannage • Conseil  
Depuis 1999

Christian Studer [www.ordifute.ch](http://www.ordifute.ch)  
info@ordifute.ch 032 846 13 40

### Votre éco-construteur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

[www.martiarcjura.ch](http://www.martiarcjura.ch)



## AVIS OFFICIELS des communes

### LE LANDERON



#### ARRÊTÉ

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2<sup>ème</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 2 octobre 2025.

#### Intitulé des arrêtés:

1. Règlement du Conseil général concernant les taxes et émoluments communaux  
Règlement 1502
2. Demande de crédit d'engagement de CHF 320'000.00 (TTC) pour le remplacement de la balayeuse, de l'achat d'un véhicule utilitaire, d'une tondeuse électrique avec remorque et outillage pour le service des travaux publics.  
Arrêté 1503
3. Demande de crédit d'étude de CHF 187'000.00 (TTC) concernant la deuxième étape de protection contre les crues, secteurs de la Baume et de Combazin.  
Arrêté 1504
4. Demande de crédit d'engagement de CHF 1'219'000.00 (TTC) concernant la mise en séparatif des eaux, le remplacement de la conduite d'eau potable, le développement du réseau électrique basse tension et de l'éclairage public ainsi que la réfection de la route entre les Pêches derrière l'Eglise et les Plattes.  
Arrêté 1505
5. Demande de crédit d'étude de CHF 20'000.00 (TTC) pour élaborer un rapport complet incluant des initiatives concrètes, une feuille de route détaillée, un budget estimatif ainsi qu'une déclaration d'intention visant à dynamiser l'image de la commune et à développer son attractivité touristique.  
Arrêté 1506

**Echéance du délai référendaire:** Mercredi 19 novembre 2025

### LE LANDERON



#### RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

##### Livraison de repas chauds à domicile

Le home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

**Pour renforcer notre équipe, nous aurions encore besoin de personnes pour la livraison des samedis (mois pairs). Les livraisons sont donc à effectuer un mois sur deux.**

**Une indemnité de CHF 2.00 par repas livré est attribuée au bénévole qui met son véhicule et temps à disposition.**

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032 752 14 14 ou par e-mail: info@mon-repos.ch.

**Votre engagement compte, grand merci!**

### LIGNIÈRES



#### MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 10 octobre 2025 au 10 novembre 2025

Publication FAO n° 41

**Dossier SATAC N° 121646**

Parcelle(s) et coordonnées: 643 – Lignières – 2571662/1214358

Situation: Rue de Chemarin 2

Description de l'ouvrage: Mise en conformité d'un pare-vue  
Requérant(s): Keny Mast et Marcia Kammann – 2523 Lignières

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 – Entrée en vigueur le 20.11.2000

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 33 du Règlement de construction communal - RCC (Clôtures et haies)

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

**Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 10 octobre 2025 fait foi.**

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉPURATION LE LANDERON, LE 6 OCTOBRE 2025 DES EAUX DU LANDERON, DE LIGNIÈRES, LA NEUVEVILLE ET NODS



#### SÉANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIEL

La prochaine séance du Conseil intercommunal du SIEL aura lieu le

**Mardi 21 octobre 2025 à 18 h 30 à la STEP au Landeron**

#### Ordre du jour:

1. Appel
2. Procès verbal n° 57 de la séance du CI du 1<sup>er</sup> juillet 2025
3. Crédit d'engagement Alpha bassin secondaire 2
4. Budget 2026 et plan financier 2026-2030
5. Informations du Comité
6. Agenda 2026
7. Divers

Les séances du Conseil intercommunal sont ouvertes au public. Toutes les personnes intéressées peuvent y assister et sont les bienvenues.

Le Comité du SIEL

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.10.25 au 10.11.25

Publication FAO n° 41

**Dossier SATAC n° 121820**

Parcelle(s) et coordonnées: 5433 - Cressier; 2568859/1211921

Situation: Le Ruhaut

Description de l'ouvrage: Création d'une piste de machine

Requérant(s): Commune de Cressier; Rue Vallier 4; 2088 Cressier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 22 al.2 LAT; Distance à une forêt; Aménagements préjudiciables à la forêt; Construction de minime importance en forêt; Abattage d'arbres/bosquets/haies; Zone S3

Particularités: Zone de crêtes et forêts / Entrée en vigueur le 14.02.1966; Terrain en nature de forêt

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## IMPRESSUM

Tirage: 10'951 ex.

**Adresse:** Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux  
032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Publicité:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

**Mise en page:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Rédaction:** Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

**Responsable d'édition:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Abonnement:** 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

**www.bulcom.ch - www.messeiller.ch**

## AVIS OFFICIELS des communes

### CRESSIER



#### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 25 SEPTEMBRE 2025

L'arrêté ci-dessous est publié conformément à l'article 129, 2<sup>ème</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Il peut être consulté à l'administration communale.

#### Intitulé de l'arrêté:

1. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 45'000.00 pour la création d'une nouvelle tombe du souvenir au cimetière de Cressier.

Échéance du délai référendaire: Mercredi 12 novembre 2025

Cressier, le 25 septembre 2025

### CRESSIER



#### HAIE DU PARKING AU LIEU-DIT PONT GASCHEN



La haie située dans le parking donnant accès à la Vieille-Thielle, sera prochainement arrachée et remplacée sur les parties Nord et Sud par une haie vive. La partie Ouest ne sera quant à elle pas replantée, permettant ainsi une meilleure visibilité du parking. Ces travaux se dérouleront durant les mois d'octobre et de novembre 2025.

Nous remercions la population pour sa compréhension

Le Conseil communal

### CRESSIER



#### PROCLAMATION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL

Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> octobre 2025, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Lirim Begzati, de la liste du groupe Ensemble pour Cressier (PS + Les Verts).

Le Conseil communal porte l'élection ci-dessus à la connaissance des électeurs conformément à la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984 et les informe que tous recours concernant la validité de cette élection complémentaire doivent être adressés à la Chancellerie d'État dans les six jours qui suivent le présent avis.

Cressier, le 2 octobre 2025

Conseil communal

### LATÉNA



#### MISE AU CONCOURS

**Vous avez envie de jouer un rôle clé dans un secteur en plein essor, d'assurer la liaison entre les maîtres d'ouvrage et l'entreprise, et vous excellez dans l'organisation ainsi que la planification de chantiers? Alors cette opportunité est faite pour vous!**

Dans ce cadre, la Commune de Laténa recherche pour ses services infrastructures et aménagement du territoire et gestion de projets, un-e

#### Conducteur-trice de travaux 100 %

##### Votre mission

Vous assurez la planification, la coordination et la suivi technique et administratif des projets liés aux infrastructures communales. Vous veillez à la bonne exécution des travaux dans le respect des normes, des délais, du budget et de la sécurité.

##### Vos responsabilités

- Gestion du réseau routier et de l'espace public
- Assurer l'entretien courant et préventif du réseau routier communal
- Planifier, organiser et suivre les interventions de maintenance
- Suivi des projets (avancement des travaux et respect des délais)
- Organiser, préparer et participer aux séances de chantier liées aux projets d'aménagement routier et aux projets d'infrastructures
- Gérer et instruire les demandes de permis de fouilles sur le territoire communal
- Contrôler la conformité des travaux par rapport aux normes et directives légales
- Assurer l'entretien et le bon fonctionnement des stations de pompage communales
- Gestion du réseau d'eau potable en collaboration avec les mandataires

##### Profil recherché

- Formation technique dans le domaine du génie civil, de la construction ou équivalent
- Expérience confirmée dans la conduite de travaux et le suivi de chantiers
- Compétences en gestion de projets, coordination d'acteurs et conduite de séances
- Maîtrise des procédures administratives liées aux permis de fouilles et aux marchés publics
- Bonne connaissance des réseaux techniques (routier, eau potable, eaux claires/usées)
- Disponibilité ponctuelle en dehors des heures du bureau (astreintes éventuelles)
- Aisance rédactionnelle et maîtrise des outils informatiques usuels (Suite Office, gestion de plans, logiciels spécifiques un atout)
- Permis de conduire exigé

##### Ce que nous vous offrons

- Un poste stable au sein d'une commune en pleine expansion
- Un environnement de travail agréable, propice à l'épanouissement professionnel
- Des conditions de travail en adéquation avec les exigences du poste

**Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> janvier 2026**

##### Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter:

Monsieur Malissa Tomic, chef de service de l'aménagement du territoire, 032 886 65 61.

Monsieur Aurélien Karg, chef de service infrastructures, 032 886 65 71.

N'hésitez plus: envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à Latena.Recrutement@ne.ch ou à l'Administration communale de Laténa, Ressources Humaines, Grand'Rue 35, 2072 Saint-Blaise, avec la mention « Confidentiel », jusqu'au 17 octobre 2025

Seules les candidatures complètes seront prises en considération.





## AVIS OFFICIELS des communes

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.10.25 au 10.11.25

Publication FAO n° 41

**Dossier SATAC n° 121365**

Parcelle(s) et coordonnées : 2960 - Saint-Blaise; 2566058/1209125

Situation: Voëns 11

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure

Requérant(s) : Thomas Gagey, 2072 St Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24c LAT; Distance à la forêt; Zone S2el

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



### LATÉNA



#### ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT L'OUVERTURE NOCTURNE DES COMMERCES EN 2025

Le Conseil communal de la Commune de Laténa,

Vu la loi sur les heures d'ouverture des commerces, du 19 février 2013,

Vu la requête du 7 juillet 2025 présentée par Les groupements suivants :

- la Fédération neuchâteloise du commerce indépendant de détail (FNCID)
- le Groupement neuchâtelois des grands magasins (GNMG)

Vu le préavis positif du syndicat UNIA,

Sur la proposition de la conseillère communale en charge du dicastère de la santé et de la qualité de vie,

**arrête:**

Ouverture nocturne **Article premier**

Les commerces de la Commune de Laténa peuvent demeurer ouverts:

- a) Le lundi 22 décembre 2025 jusqu'à 21 h.
- b) Le mardi 23 décembre 2025 jusqu'à 21 h.

Dispositions légales et conventionnelles

**Art. 2**

Les dispositions prévues par la loi fédérale sur le travail, la loi sur la police du commerce et les accords passés entre les associations professionnelles sont applicables s'agissant des compensations accordées au personnel concerné.

Entrée en vigueur

**Art. 3**

Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

Laténa, le 1<sup>er</sup> octobre 2025

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente,  
V. Dubosson

La secrétaire,  
V. Renfer

## Vita'LATÉNA

Chaque semaine, deux activités sportives gratuites sont proposées à la population. Elles sont ouvertes à toutes et tous.

Retrouvez-nous sur les infrastructures de la commune, dans une ambiance conviviale et accessible, quel que soit votre niveau.

En cas de mauvais temps, l'activité sera annulée, à l'exception du Cours cardio, Aérobie et du Yoga qui se déroulent en intérieur.

Mercredi	17 h 30	1 octobre	<b>Nordic Walking</b> Nordic Walking Club	Rdv: parking du port, Saint-Blaise
Dimanche	10 h 00	5 octobre	<b>Beach volley</b> Beach Volley Littoral Est	Hauterive
Mercredi	17 h 30	22 octobre	<b>Urban Training</b> Didier De Oliveira (9.81 Training)	Rdv: parking du port, Hauterive
Dimanche	10 h 00	26 octobre	<b>Cours cardio, Aérobie</b> Michel Vesco	Maison de commune, Enges
Mercredi	17 h 30	29 octobre	<b>Urban Training</b> Jessica Sousa (JessActiv)	Rdv: parking du port, Hauterive
Dimanche	10 h 00	2 novembre	<b>Parcours Vita</b> Marin Basket Club	Marin
Mercredi	17 h 30	5 novembre	<b>Urban Training</b> Barbara André (AB Training)	Rdv: parking du port, Hauterive
Dimanche	10 h 00	9 novembre	<b>Yoga</b> Mélanie Muller (Ma Parenthèse Yoga)	Lavannes 1, Saint-Blaise

Mercredi	17 h 30	12 novembre	<b>Urban Training</b> Jessica Sousa (JessActiv)	Rdv: parking du port, Hauterive
Dimanche	10 h 00	16 novembre	<b>Cours cardio, Aérobie</b> Michel Vesco	Maison de commune, Enges
Mercredi	17 h 30	19 novembre	<b>Urban Training</b> Didier De Oliveira (9.81 Training)	Rdv: parking du port, Hauterive
Dimanche	10 h 00	23 novembre	<b>Yoga</b> Centre Holys	Bourguillards 5, Saint-Blaise
Mercredi	17 h 30	26 novembre	<b>Urban Training</b> Jessica Sousa (JessActiv)	Rdv: parking du port, Hauterive
Dimanche	10 h 00	30 novembre	<b>Parcours Vita</b> Gym Tonic	Marin
Mercredi	17 h 30	3 décembre	<b>Urban Training</b> Barbara André (AB Training)	Rdv: parking du port, Hauterive
Dimanche	10 h 00	7 décembre	<b>Cours cardio, Aérobie</b> Michel Vesco	Maison de commune, Enges
Mercredi	17 h 30	10 décembre	<b>Urban Training</b> Barbara André (AB Training)	Rdv: parking du port, Hauterive
Dimanche	10 h 00	14 décembre	<b>Yoga</b> Mélanie Muller (Ma Parenthèse Yoga)	Lavannes 1, Saint-Blaise





## AVIS OFFICIELS des communes

### LATÉNA



#### HORAIRE DURANT LES VACANCES D'AUTOMNE

L'administration communale de Laténa ainsi que le Guichet social régional modifient leurs horaires durant les vacances scolaires, comme suit :

- **Du lundi 6 au vendredi 17 octobre** les guichets seront ouverts uniquement le matin, de 8h30 à 12 h.

Aucune permanence téléphonique n'est assurée les après-midis, ceci pour l'ensemble des services.

Durant cette période, les **antennes de proximité seront fermées**.

L'horaire habituel reprendra à partir du lundi 20 octobre 2025.

Merci de votre compréhension.

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.10.25 au 10.11.25

Publication FAO n° 41

**Dossier SATAC n° 121307**

Parcelle(s) et coordonnées : 4331 - Marin - Epagnier ; 2566635/1206387

Situation : Derrière chez Menod ; Rue de Foinreuse 16

Description de l'ouvrage : Démolition du bâtiment et construction d'une habitation individuelle

Requérant(s) : Laurent et Florence Amez-Droz, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans : Alessandro Pacifico Dolci Architectes SA, Rue des Pêcheurs 8, 1400 Yverdon-les-Bains

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à un alignement ; Abattage d'arbres/bosquets/haies

Particularités :

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.10.25 au 10.11.25

Publication FAO n° 41

**Dossier SATAC n° 121822**

Parcelle(s) et coordonnées : 4304 - Saint-Blaise ; 2565645/1207892

Situation : Les Rochettes ; Chemin du Pipolet 3

Description de l'ouvrage : Construction d'un abris à vélos

Requérant(s) : Bettina Rebell, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à l'axe de la route ; Abattage d'arbres/bosquets/haies ; Art. 12.06. al. 4 RAC (TOS)

Particularités :

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.10.25 au 10.11.25

Publication FAO n° 41

**Dossier SATAC n° 121022**

Parcelle(s) et coordonnées : 1087 - Enges ; 2568104/1211840

Situation : Chemin de Champs Dernier 5

Description de l'ouvrage : Modification des ouvertures en façade

Requérant(s) : Silvie Carrera, Neuch'Atelier, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisation(s) spéciale(s) : Zone S2el

Particularités :

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.10.25 au 10.11.25

Publication FAO n° 41

**Dossier SATAC n° 121322**

Parcelle(s) et coordonnées : 839 - Thielle - Wavre ; 2567923/1207909

Situation : Les Motteresses 4

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air/eau en extérieure

Requérant(s) : Smail Debbih, 1242 Satigny

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA

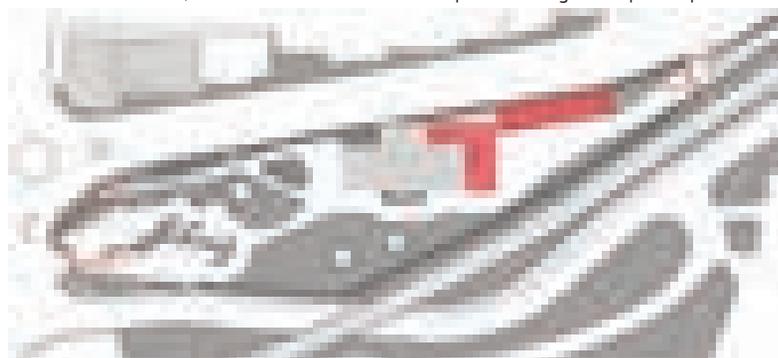


#### FERMETURE D'ACCÈS AU SITE DU COLLÈGE DE LA RIVE-DE-L'HERBE

En raison du début des travaux de transformation du bâtiment de la Rive-de-l'Herbe, l'accès au périmètre autour du futur Centre médical de Laténa sera interdit **dès le mercredi 8 octobre**, y compris pour les piétons.

**Il sera toujours possible d'emprunter le sous-voies se trouvant derrière l'arrêt de bus 107** (St-Blaise, Centre), mais pas celui situé au nord du parking (voir plan).

Pour votre sécurité, nous vous remercions de respecter la signalétique en place.



## AVIS OFFICIELS des communes

**VENTE DE POMMES EN FAVEUR DU  
GROUPE REGIONAL SEP DE  
NEUCHÂTEL**

Event organisé les personnes atteintes  
de Sclérose en plaques

**Samedi 18 octobre 2025 de 14h à 18h**

Centre communautaire La Maladière Neuchâtel



**BURKHARD - SUNIER**  
Succession Vuillemin  
2520 La Neuveville

Tél. 032 751 34 50  
[www.bv-toitures.ch](http://www.bv-toitures.ch)  
[contact@bv-toitures.ch](mailto:contact@bv-toitures.ch)



Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise  
[patricepagani@hotmail.com](mailto:patricepagani@hotmail.com) Natel 079 448 59 72

*un coeur à adopter*  
**willy**



Willy est un chien de chasse type setter anglais ou irlandais. C'est donc un chien en recherche d'affection mais avec une tendance à la fugue. Âgé d'environ un an et demi, il est de taille moyenne et partira en Suisse avec tous ses vaccins à jour, sans oublier un passeport UE.

Pour plus d'informations : [info@soscsdi.com](mailto:info@soscsdi.com)

*deux coeurs à adopter*  
**helma et Louise**



Helma et Louise sont des chiens de race Berger des Abruzzes, connue pour sa fidélité et son instinct protecteur. Elles auront donc besoin de cours d'éducation canine et de découvrir le monde en dehors des refuges. Elles s'épanouiront auprès de personnes patientes, déterminées et prêtes à s'investir dans cet apprentissage. Très affectueuses, elles s'entendent bien avec leurs congénères mais ne connaissent pas les chats.

Elles partiront en Suisse stérilisées, avec tous leurs vaccins à jour et munies d'un passeport européen.

Pour plus d'informations : [info@soscsdi.com](mailto:info@soscsdi.com)



## AVIS OFFICIELS des communes

### CORNAUX



#### DISTINCTIONS DANS LE DOMAINE SPORTIF ET CULTUREL

La Commune de Cornaux organisera cette année une réception « Reconnaissances Festives » pour la remise des distinctions dans le domaine sportif et culturel le 28 novembre 2025.

Tous les habitants de Cornaux qui ne font pas partie d'une société locale du village et qui auraient obtenu, entre le 1<sup>er</sup> novembre 2024 et le 31 octobre 2025 des résultats particuliers (médailles, promotions, distinctions, etc), sont priés de prendre contact avec l'Administration communale (032 886 45 10, commune.cornaux@ne.ch)

**jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2025, dernier délai.**

CONSEIL COMMUNAL

### CORNAUX



#### AVIS A LA POPULATION - FERMETURE DU CHEMIN DES LONGINS

Le Conseil communal informe la population que ledit chemin sera fermé à la circulation le

**JEUDI 16 ET VENDREDI 17.10.2025 toute la journée**

(les dates peuvent être modifiées en fonction des conditions météorologiques)

Pour cause de travaux d'entretien du chemin – remblaiement des « nids de poules » par gravillonnage.

Les travaux débuteront à partir des Longins N° 1; l'accès sera garanti aux riverains par le côté Ouest ou Est en fonction de l'avancement du chantier. Cependant, lors du passage des machines devant les habitations, l'accès pourra momentanément être interrompu.

Nous prions les usagers de se conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension. SERVICE DE LA VOIRIE CORNAUX

### CORNAUX



#### VACANCES D'AUTOMNE 2025

##### HORAIRE REDUIT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

**Horaire réduit** du lundi 6 octobre au vendredi 17 octobre 2025

##### Ouverture du guichet

Lundi	08h30 - 11h30
Mercredi	10h00 - 14h00 Non stop
Vendredi	08h30 - 11h30

**Horaire normal** dès le lundi 20 octobre 2025

Les autorités et le personnel communal vous souhaitent un bel automne.

### CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES



#### CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Un contrôle gratuit des champignons est organisé pour la population des communes de Laténa, Cressier, Cornaux, Le Landeron et Lignières de fin août à fin octobre.

Une personne qualifiée se tiendra à disposition des champignonnières et champignonnières de la région pour effectuer un contrôle de leurs cueillettes chaque mardi soir à Saint-Blaise: **du 26 août au 28 octobre, entre 18h15 et 19h15**

attention: nouvel horaire!

Lieu du contrôle: Rez-de-chaussée de l'Hôtel communal à Saint-Blaise (carnotzet)

Contrôleuse: Madame Gaëlle Monnat Tél. 079 546 55 73

Les champignons causent plus de 500 cas d'intoxication par année en Suisse, c'est pourquoi nous vous recommandons vivement de faire vérifier vos cueillettes par notre professionnelle.

M<sup>me</sup> Monnat est également disponible par téléphone en dehors des visites à Saint-Blaise.

Veillez noter que pour des raisons de formation, il n'y aura pas de contrôle entre le 5 et le 11 octobre.

### CORNAUX



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.10.2025 au 10.11.2025

**Dossier SATAC n°:** 121751

Parcelle(s), coordonnées: 3771 - Cornaux; 2568762/1209147

Situation: Les Chignolets; La Ronde-Fin 20

Description de l'ouvrage: Construction d'une halle de stockage de clinker

Requérant(s): Juracime SA, 2087 Cornaux

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone industrielle / Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24 des dispositions transitoires RELCAT (Croisement de gabarits); Abattage d'arbres/bosquets/haie

Particularités:

Pose de perches gabarits: Oui

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

**Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.** Cornaux, le 07.10.2025

CONSEIL COMMUNAL

### CORNAUX



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.10.2025 au 10.11.2025

**Dossier SATAC n°:** 121685

Parcelle(s), coordonnées: 169 - Cornaux: 1209849/2567952

Situation: Rue des Fontaines 31

Description de l'ouvrage: Remplacement d'une chaudière à mazout par une PAC Air-eau intérieure

Requérant(s): André Villat, Ville 40, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire: minime importance

Affectation de la zone: ZSBP Zone du Site Bâti Protégé

Compétence communale/Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Pose de perches gabarits: Non

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

**Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.** Cornaux, le 07.10.2025

CONSEIL COMMUNAL

### CORNAUX



#### TRANSPORTS PUBLICS

Madame, Monsieur,

À la demande de nombreux citoyens, nous souhaitons interpeller les autorités cantonales concernant l'amélioration de la desserte en transports publics depuis le village de Cornaux en direction de Neuchâtel, via Saint-Blaise, par la RC5 (ligne Car Postal).

Dans cette optique, nous invitons la population de Cornaux à compléter le questionnaire figurant sur le site internet de la commune. Celui-ci porte principalement sur les trajets réguliers à usage professionnel, mais également privé.

Vos données ne seront ni utilisées à des fins commerciales, ni exploitées en dehors du cadre mentionné ci-dessus.

Le Conseil communal vous remercie pour votre participation.

Cornaux, le 10 octobre 2025

CONSEIL COMMUNAL

## CORNAUX

# Réseau électrique: la commune passe le relais au Groupe E

**La page se tourne. Lors de sa séance extraordinaire du 29 septembre, le Conseil général a donné son feu vert à la vente du réseau électrique communal au Groupe E. Entre préoccupations financières, enjeux techniques et perte d'un « morceau de patrimoine », les débats ont été nourris avant un vote favorable.**

La séance du Conseil général du 29 septembre s'est ouverte sur l'annonce de la démission de Michel Würsch, saluée par une ovation nourrie. Trois nouveaux membres ont ensuite été accueillis: Roxanne Alexia Leuba (PS), Ilir Gorqaj (PLR) et Christophe Jaggi (PLR).

### Nominations aux commissions

Christophe Jaggi a été désigné à la Commission du Feu, de la Salubrité et de la Sécurité publique (CFSS).

Ilir Gorqaj rejoint officiellement le Conseil d'établissement scolaire (CESC).

La nomination pour la Commission Sports-Loisirs-Culture (SLC) a été reportée à décembre.

### Vente du réseau électrique

Le point central de la séance concernait la vente du réseau électrique basse tension (BT) communal et la cession du réseau d'alimentation de l'éclairage public au Groupe E SA.

Le rapport soumis au Conseil général présentait l'état du réseau électrique basse tension communal: 43 cabines de distribution, près de 28 km de câbles, dont une partie vétuste, ainsi que le réseau d'alimentation de l'éclairage public, lui aussi vieillissant. Face à des investissements estimés à plus de 2,2 millions de francs sur les huit prochaines années et à des revenus en baisse, l'Exécutif recommandait la vente à Groupe E SA. L'arrêté propose une cession au 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour un montant de 1,45 million

de francs, tous frais de transfert à la charge de l'acquéreur.

La commission financière, par la voix de Cédric Baudet (PLR), a souligné avoir examiné le dossier à plusieurs reprises. Elle a mis en avant la situation préoccupante des finances communales et la nécessité d'une vigilance accrue dans la valorisation des infrastructures.

La commission SITP, représentée par Alexis Messerli (PS), a insisté sur la vétusté d'une partie du réseau et sur l'importance d'investissements lourds pour le maintenir aux normes. Selon lui, la commune ne dispose plus des compétences techniques internes suffisantes, et la vente apparaît comme la seule issue réaliste. «C'est un petit morceau de patrimoine qui disparaît», a-t-il regretté, «mais il vaut mieux céder une infrastructure souterraine que de devoir un jour sacrifier un bâtiment visible de notre village.»

Le PLR, par la voix de Cédric Baudet a précisé que «La commune n'a pas les compétences pour gérer un tel réseau. Dans un marché dominé par de grands acteurs, mieux vaut s'appuyer sur des spécialistes.» Il a toutefois exprimé des réserves: «Groupe E tient le couteau par le manche, et on nous présente cette vente comme la seule solution.»

De son côté, le PS, par la voix d'Alexis Messerli a relevé que la rentabilité du réseau n'était plus au rendez-vous et que la transition énergétique exigeait des moyens dont la commune ne dispose pas.

Après ces échanges, le Conseil général a accepté à une large majorité le projet d'arrêté autorisant la vente du réseau électrique à Groupe E, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

### Divers

Le Conseil d'État a invalidé l'article 3.2 du Règlement d'utilisation du Fonds communal pour l'énergie (RUFÉ), destiné à financer des projets d'efficacité énergétique et de transition durable sur le territoire communal. L'article en question, jugé discriminatoire à l'égard des propriétaires domiciliés hors commune, a été supprimé.

Des interventions ont porté sur le stationnement, la sécurité des passages piétons et la circulation liée aux chantiers de raccordement au chauffage à distance. Le Conseil communal, par la voix de Jean-Maurice Cantin, a rappelé que le passage piéton proche de Landi allait être déplacé, et que l'entreprise chargée du raccordement au chauffage à distance à la rue des Fontaines n'avait pas eu d'autre choix que d'ouvrir la route, à sa charge, pour quelques semaines. Quant aux problèmes de parcage, il est prévu de reprendre contact avec la police cantonale, par l'intermédiaire du poste du Landeron.

Des questions ont également été posées sur l'avancement du projet du Clos, dont la construction n'a pas encore démarré. Claudine Salzmänn a informé l'assemblée qu'une convention n'avait pas encore été validée et que le permis de construire était donc en attente.

Enfin, Lina Veliz a remercié le comité de la Fête du Soleil, qui a rencontré un grand succès populaire, donnant déjà rendez-vous les 28 et 29 août 2026 pour la prochaine édition.

IN

## HAUTERIVE

# Troc d'hiver

**Salle polyvalente du Centre Sportif d'Hauterive, vendredi 7 et samedi 8 novembre 2025**

**Tu veux trouver de l'équipement d'hiver en bon état à des prix canon?** Rejoins-nous samedi 8 novembre de 9h00 à 11h30!

**Tu veux faire de la place et vendre ton équipement d'hiver?** Présente toi le vendredi 7 novembre entre 17h30 et 19h30 avec ta marchandise.

Nous acceptons, **propre et en bon état:**

- Habits de sport d'hiver d'actualité (pas d'habits de ville)
- Ensembles de ski adultes/enfants et combinaisons petits enfants
- Skis carving (pas de skis droits), snowboard
- Souliers de ski, d'hiver, casques, patins à glace et divers articles pour les sports d'hiver.

**Si tu déposes du matériel, tu bénéficieras d'une entrée anticipée lors de la vente du**

**lendemain (8h30) et tu pourras retirer ton bénéfice, ainsi que tes invendus samedi 8 novembre de 15h00 à 16h00.** Passé ce délai,

le bénéfice et la marchandise restent propriété du Troc. 20% du prix de vente sera retenu en faveur des activités sportives de l'école primaire d'Hauterive. Cette année les élèves ont pu faire du yoga!

### POUR QUE LE TROC PERDURE, ENGAGE-TOI!

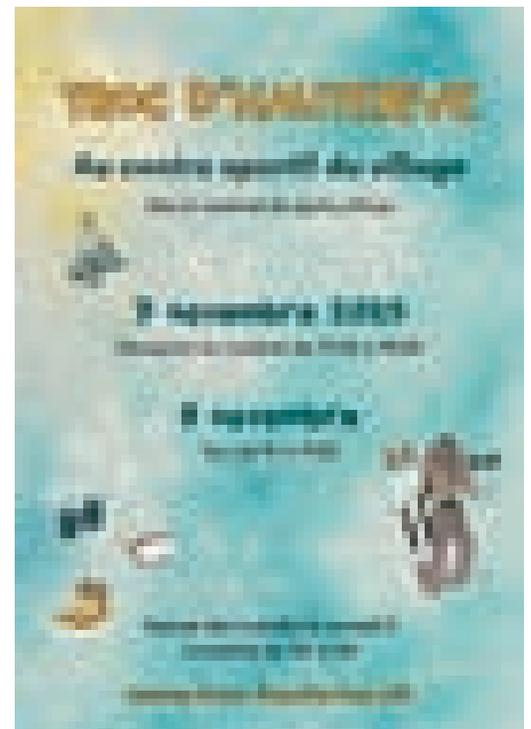
Nous avons notamment besoin (selon tes disponibilités):

- de tes bras début novembre du vendredi 15h00 au samedi 17h00,
- de ta tête pendant une soirée début septembre.

Le troc c'est un engagement total, court et organisé dans une ambiance conviviale. Rejoins-nous!

Suis-nous sur facebook, instagram et notre site: [www.troc-hauterive.ch](http://www.troc-hauterive.ch)

Françoise Boss



## LE LANDERON

# Au Conseil général – tous les objets acceptés sauf la passerelle CFF

**Jeudi dernier, à la séance du Conseil général présidée par Grégory Mallet, les élus du Landeron ont accepté tous les objets de l'ordre du jour et reporté le crédit lié au recours contre la démolition de la passerelle CFF.**

A la commission Energie et Environnement a été nommé Marc Chapatte, can, en remplacement de Olivier Guye élu au CC.

### Règlement sur les taxes et émoluments communaux

L'objectif du nouveau règlement est de rassembler la tarification communale dans un seul et unique document, et de faciliter les recherches tarifaires pour les administrés. Il mentionne les nouvelles taxes et émoluments, notamment ce qui a trait à l'utilisation du domaine public actuellement très peu facturé, alors que le règlement de police donne cette compétence au CC. C'est un nouvel outil précieux tant pour le personnel de l'administration que pour les citoyens, il apportera égalité de traitement entre les personnes assujetties à l'impôt et les administrés qui sollicitent la commune pour des prestations spéciales, rapporte le CC.

Les demande de crédit ci-après ont reçu l'accord de CFG

### 320'000 francs pour renouveler le parc de véhicules communaux

En charge des travaux publics, Fredy Winz, cc, a plaidé en faveur de ce crédit nécessaire au remplacement des véhicules vétustes, coûteux par les nombreuses réparations, et plus adaptés aux interventions actuelles. Le renouvellement englobe une balayeuse Bucher, non électrique, coût 170'000 francs (le modèle électrique a été écarté en raison de son surcoût de 100'000 francs); un véhicule utilitaire Goupil avec remorque adaptée, coût 66'800 francs; une tondeuse Ariens Zero, version électrique, à 40'000 francs; s'ajoutent une débroussailleuse et une souffleuse à batterie. L'enveloppe globale, y compris l'aménagement électrique du dépôt, équivaut au crédit demandé lequel répond à la volonté de transition énergétique, fait part le CC. La nouvelle balayeuse, non électrique, semble un choix pertinent, admet le PVL.

### Crédit d'étude de 187'000 francs pour la 2<sup>e</sup> étape de protection contre les crues, secteurs

#### La Baume et Combazin

Il s'agit de sécuriser cette zone susceptible de générer des dangers d'autant qu'elle représente un grand bassin descendant, explique en préambule Fredy Winz. L'étude n'a pas pour objectif de diminuer à zéro le risque de conséquences d'une crue, dont le coût ne serait pas réalisable, mais plutôt de mettre en place des infrastructures capables de réduire les conséquences dramatiques provoquées par la crue d'un ruisseau ou par des laves torrentielles, comme à Cressier en 2021, rapporte le CC qui tient à poursuivre son projet de protection contre les crues.

**Crédit de 1'219'000 francs** concernant la mise en séparatif des eaux, le remplacement de la conduite d'eau potable, le développement du réseau électrique basse tension et de l'éclairage public et la réfection de la route entre Les Pêches derrière l'Eglise et Les Plattes. L'équipement de ses nouveaux quartiers est indispensable, les permis ont été validés, les constructions sont en cours. Les nouveaux bâtiments devront être raccordés aux réseaux d'eau potable et d'électricité. Par ailleurs la création des réseaux d'évacuation des eaux et la mise en place de l'éclairage public renforcent la nécessité d'une réfection complète de la rue, depuis les infrastructures souterraines jusqu'à la surface, précise le CC.

### Crédit d'étude de 20'000 francs pour

#### la dynamisation de l'image et

#### le développement touristique du Landeron

Le crédit permettra à la commune d'exploiter pleinement son potentiel exceptionnel, renforcera son attractivité, son économie locale et la qualité de vie de ses habitants pour les années futures, mentionne le GT interpartis qui soumet un rapport collectif, reflet fidèle d'une démarche ambitieuse et essentielle. C'était sans prévoir la contestation surprenante du groupe PRL. Son porte-parole, Loïs Auberson, estime que «l'arrêté ne répond pas à la mission première, ressemble à un fourre-tout, délègue au CC la tâche de faire ce qu'il aurait dû être celle du GT» et soumet un amendement. Déçu, le PVL rétorque que «l'amendement proposé par le PLR change totalement la nature du projet qui n'a plus aucun lien avec les réflexions du GT, et balaie d'un revers de main l'effort collectif que nous avons fourni». Par vote l'amendement est rejeté,

l'arrêté est accepté par 28 voix contre 9.

### La passerelle CFF

Tous les crédits de l'ordre du jour ont passé la rampe avec sérénité, à contrario celui lié à la passerelle CFF suscite moult discussions. Acquiescé en ajout à l'ordre du jour, l'arrêté, avec clause d'urgence, présenté par Cédric Caillet, can, demande au CC un soutien financier maximum de 3'500 francs au recours contre la démolition de la passerelle CFF. Les recourants argumentent que l'ouvrage permet aux habitants, surtout aux enfants, de traverser les voies en toute sécurité au lieu d'emprunter la route cantonale et le giratoire moins sûrs; que sa suppression va à l'encontre de la mobilité douce, que les CFF n'ont pas étudié d'autres solutions, par exemple une rénovation raisonnable à l'image de celle effectuée à Chiètres. Il est rappelé aussi que l'enquête publique en janvier 2020 a rencontré 109 opposants, ceux-ci ont reçu courant septembre la notification de la levée des oppositions «la démarche n'est pas isolée». Lors des débats de ce jour, il est demandé aux intéressés par le recours de se récuser, ils rétorquent qu'ils interviennent dans l'intérêt public, un vote suit, la récusation est refusée. Engager les contribuables à financer un groupe de recourants ne plait pas à la présidente de commune, Nadine Schouller, opposée à la clause d'urgence. Afin d'éviter un éventuel recours avec effet suspensif, son collègue du CC, Frédéric Matthey, recommande la prudence, «laissons du temps à la réflexion». S'alignant à cette idée, le PLR Michel Rubbi, de surcroît membre de la direction des infrastructures CFF, confirme la non-conformité au niveau hauteur et sécurité électrique de la passerelle. Finalement, les interruptions de séances et les nombreuses interventions aboutissent à la décision d'un vote sur la nécessité de la clause d'urgence, celle-ci est refusée. L'arrêté sera-t-il à nouveau sur le tapis à la séance de décembre?

GC



*Mya coeur à adopter*

*Mya*

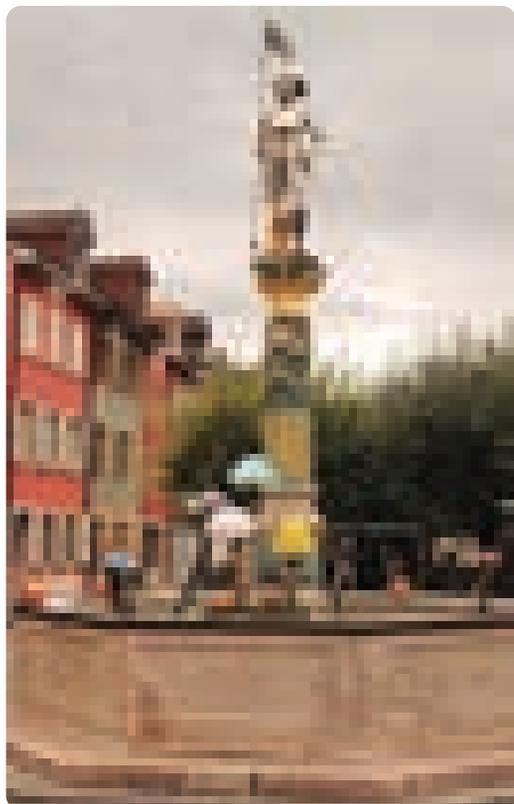
*Chienne de 2 ans et demi, Mya a été récupérée au refuge car son ancien propriétaire n'avait pas de temps à lui consacrer. Elle avait été récupérée enceinte par notre bénévole Mariella, ses chiots ont été tous adoptés. Elle est pourtant la compagne idéale; affectueuse, elle s'entend avec tous ses congénères et aime même les chats! Elle a cependant certaines craintes, comme les gros bruits et n'est pas habituée à la vie citadine. Avec ses 23kg, elle peut facilement suivre sa future famille dans ses voyages.*

*vaccinée, stérilisée, microchipée et en bonne santé, elle sera munie du passeport UE et du vaccin rage pour une adoption en Suisse.*

*Pour plus d'informations: info@soscsdi.com*

## LE LANDERON

# 700<sup>e</sup>, une deuxième édition des balades au fil des fontaines sous le thème « De l'art autour de l'eau »



**Samedi dernier, place au lancement de la deuxième édition de la balade des fontaines du Landeron. De nombreux Landeronnais se sont donc retrouvés devant l'Hôtel de Ville pour participer à un petit moment officiel.**

Madeleine Hinkel, en charge de cet événement, prend la parole pour parler de cette deuxième édition avec toujours une dimension artistique et poétique. Cette balade permettra de découvrir des fontaines transformées en galeries où l'art se marie avec la nature. Chaque fontaine raconte une histoire avec de magnifiques créations uniques.

Elle ajoute que, comme ce printemps, cette balade d'automne est également proposée en deux versions (marcheurs et famille). Les parcours forment une boucle et l'on peut aisément laisser sa voiture au sud de la Vieille Ville et partir à la découverte des œuvres. Des panneaux en forme de petites fontaines bleues sur fond rouge seront les guides tout au long des parcours. Devant chaque fontaine, un panneau indiquera le nom des créatrices et créateurs.

Pour finir, elle remercie toutes les personnes qui ont rendu cet événement possible sur deux éditions (les enfants, l'école, les adultes, les associations, les groupes d'amis, les tricothérapeutes et les seniors), pour leur participation, leur talent et leur énergie. Elle remercie également le comité central du 700<sup>e</sup> pour son soutien et le service de la voirie pour le nettoyage des toutes les fontaines et leurs abords.

Elle termine par un scoop! Un calendrier 2026 sera réalisé avec toutes les photos des deux éditions. Celui-ci pourra être commandé prochainement sur le site du 700<sup>e</sup>. Elle souhaite à chacun une merveilleuse balade pleine de découvertes, d'émerveillement et de partage en se laissant porter par la beauté de l'art autour de l'eau.

Ce petit moment officiel se termine autour du verre de l'amitié et d'une agape.

### Les douze fontaines automnales à découvrir

Fontaine du Banneret, Vieille Ville sud, sous le thème du jardin. Fontaine du Vaillant, Vieille Ville nord, une vision automnale sur le thème des champignons, Fontaine St.-Maurice, une scène « féérico champêtre », Fontaine du Faubourg et le temps qui passe et fait place à l'automne, Fontaine de la Citadelle, le monde féérique qui habite nos forêts, Fontaine du Pont du Four, lutins malicieux qui trillent les courges, Fontaine de Nugerol, invitation à une petite agape médiévale, Fontaine de Combes, décorations colorées et naturelles (champignons, écureuils et autre), Fontaine de Montet du Bas, endroit idéal pour venir y « casser la croûte », Fontaine des Roches, le réceptacle des rêves, Fontaine du Vieux Puits et son battoir très agile et la Fontaine de la Russie, un clin d'œil aux viticulteurs.

**Infos et parcours** sur le site [lelanderon.ch](http://lelanderon.ch)

CP





## LA NEUVEVILLE - Au programme!



### SIRAT

Drame de **Oliver Laxe**  
avec **Sergi López, Bruno Nùñez, Stefania Gadda**

Au cœur des montagnes du sud du Maroc, Luis, accompagné de son fils Estéban, recherche sa fille aînée qui a disparu. Ils rallient un groupe de ravers en route vers une énième fête dans les profondeurs du désert. Ils s'enfoncent dans l'immensité brûlante d'un miroir de sable qui les confronte à leurs propres limites.



VE 10 octobre à 20h30 en VOST  
16 ans - FR - 1h55 - 2025 - VOST

### PRIS AU PIÈGE

Thriller de **Darren Aronofsky**  
avec **Ausín Butler, Regina King, Zoë Kravitz**

Hank Thompson est barman la nuit dans un bar miteux à New York. Quand Russ, son voisin punk, lui demande de s'occuper de son chat pendant quelques jours, Hank ignore qu'il va se retrouver pris au milieu d'une bande hétéroclite de redoutables gangsters. Les voilà tous après Hank, et lui ne sait même pas pourquoi. En tentant d'échapper à leurs griffes, Hank doit mobiliser toute son énergie et rester en vie assez longtemps pour comprendre.



SA 11 et DI 12 octobre à 20h30 en VF  
16 ans - US - 1h49 - 2025

### LES SCHTROUMPS LE FILM

Animation de **Chris Miller** avec **Sofia Essaïdi, Jérôme Commandeur, François Damians**

Lorsque le Grand Schtroumpf est mystérieusement kidnappé par les vilains sorciers : Razamel et Gargamel, la Schtroumpfette et son meilleur ami Le Schtroumpf Sans-Nom partent en mission pour le retrouver ! Commence alors une aventure délirante où nos héros bleus vont croiser la route de nouveaux amis hauts en couleur comme Mama Poot et ses petits. Les Schtroumpfs doivent prendre en main leur destin pour sauver celui du monde entier !



SA 11 et DI 12 octobre à 14h en VF  
6 ans - US - 1h29 - 2025 - VF

### REGARDE

Drame de **Emmanuel Poulain-Arnaud**  
avec **Audrey Fleurot, Dany Boon, Ewan Bourdelles**

Le récit émouvant de Christiane, dévouée à prendre soin de son frère Roger, atteint de démence sénile. Son engagement infatigable permet à Roger d'éviter le placement en maison de retraite malgré les défis. Au cœur de cette relation fraternelle se trouve un lien d'amour indéfectible, témoignage de la résilience humaine et de la force des liens familiaux. Ce film célèbre la dignité, la compassion et la détermination qui animent le lien entre frère et sœur, offrant une réflexion profonde sur la capacité de l'amour à surmonter les obstacles les plus insurmontables.



DI 12 octobre à 17h  
8 ans - FR - 1h31 - 2025

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR [WWW.CINE2520.CH](http://WWW.CINE2520.CH)

## CRESSIER - CORNAUX - ENGES

### L'abbé Gérard a déménagé



En 2019, à son arrivée dans les paroisses de Cressier et Le Landeron, l'abbé Gérard s'est installé à la cure de Cressier. Six ans ont passé, sa mission s'est élargie, il est devenu curé de la paroisse de Saint-Blaise depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2025.

L'espace pastoral de l'église catholique continue de se réorganiser et un redéploiement des forces s'avère nécessaire dans l'est neuchâtelois. Aussi l'abbé Gérard vient d'emménager à la cure de St Blaise et un agent pastoral M. Sandro Agustoni va s'installer prochainement à la cure de Cressier. De cette façon la présence pastorale est bien assurée dans notre région.

C'est l'occasion, pour le conseil de paroisse de Cressier-Cornaux-Enges de saluer cette longue période de concitoyenneté avec l'abbé Gérard et, bien sûr, de le remercier pour ce qu'il a apporté aux habitants de nos villages à travers son activité pastorale de proximité. Notre excellente collaboration avec lui continue car il reste membre de notre conseil de paroisse.

Ce ne sont donc pas des adieux! Loin s'en faut, puisque l'abbé Gérard reste le curé de notre paroisse St-Martin, comme celui de la paroisse St Maurice du Landeron et maintenant de la paroisse de St Blaise à Laténa.

Nous lui souhaitons bon courage pour ce déménagement et une belle installation à St Blaise, où nous sommes sûrs qu'il sera bien accueilli. Encore merci Abbé Gérard et à très bientôt.

(Selon communiqué de Conseil de paroisse de Cressier-Cornaux-Enges)  
GC

**Café-Théâtre de la Tour de Rive - Pascal Auberson & Milla**  
Samedi 18 octobre 2025 à 20h00

### Samedi 18 octobre 2025 à 20h00 - Pascal Auberson et Milla

Musicien passionné, multi-instrumentiste talentueux, **Pascal Auberson** explore depuis plus de 40 ans de nombreuses formes artistiques, de la chanson au free jazz, du théâtre à la danse contemporaine, de la danse à la musique de film. Artiste internationalement reconnu, show man exceptionnel et généreux, il donne à tout ce qu'il touche un caractère singulier.

En 1<sup>ère</sup> partie, **Milla** est un prénom qui fait osciller depuis un certain temps déjà la surface de la scène musicale romande. Un prénom qui émerge aujourd'hui à la lumière et à l'air libre, Il reste encore quelques places pour cette soirée exceptionnelle, ne tardez pas à réserver via notre site internet.

Prochain spectacle: Fred Blondin vendredi 24 octobre

L'équipe de la Tour de Rive

## SAINT-BLAISE

### Fête des Mascarades

## Elle a tapé dans le mille



**Les us des vendanges ont, certes, bien évolué dans nos communes viticoles. Toutefois, la coutume des mascarades, qui fut instituée pour saluer l'arrivée de la dernière gerle au pressoir, perdure à Saint-Blaise grâce à la Commission du 3 février, société d'émulation et de promotion du village.**

Le coup d'envoi de la fête a été donné, jeudi 2 octobre passé en début de soirée. Le cortège est parti de l'hôtel communal emmené par les percussionnistes de l'Association musicale Neuchâtel – Saint-Blaise. Il s'est rendu au Pré Brenier où une tente avait été érigée par le personnel des infrastructures de la Commune de Laténa.

Quelque 300 à 400 personnes étaient présentes pour vivre un bon moment de convivialité grâce à l'équipe du Pumptrack du Bas-Lac sur la brèche pour servir raclettes et saucisses ainsi que des pâtisseries préparées par l'APSB, l'Association des parents des élèves de Saint-Blaise.

La fête a aussi permis de communiquer les résultats du concours de confection des épouvantails auquel 10 classes du Centre scolaire du Bas-Lac de l'Eorén avaient pris part. C'est l'épouvantail «Cooky» de la classe SFr421 de Mmes Demont et Vioget (photos Muriel Tissot que nous remercions) qui a décroché la timbale dans une explosion de joie: un bon pour une visite/atelier du Laténium offert par le musée à la classe gagnante. Six particuliers ont par ailleurs pris part au concours; les trois premiers d'entre eux ont été récompensés par un bon de la Librairie du Rat Conteur, à Neuchâtel.

Les épouvantails confectionnés ont été installés sur les berges du Ruau; ils peuvent être admirés jusqu'au terme des vacances scolaires de cet automne.

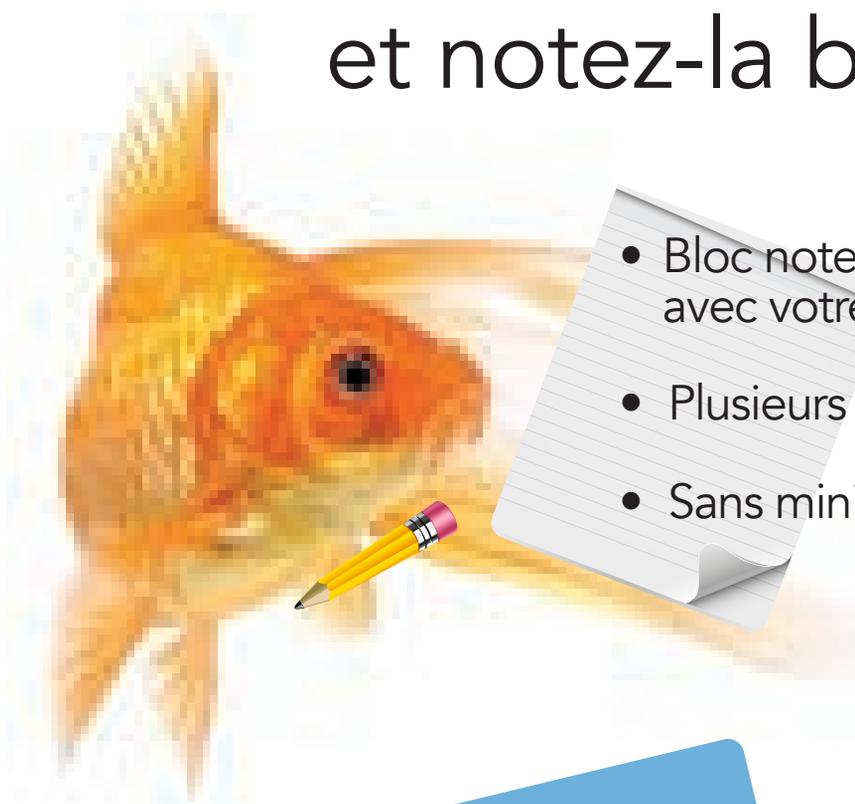
Dadiballo, sculpteur de ballons, était aussi présent pour ravir les enfants.

Vice-présidente de la Commission du 3 février, Muriel Tissot résume ainsi le succès de la fête: «*Très belle édition qui a fait plaisir tant aux participants qu'aux organisateurs.*»



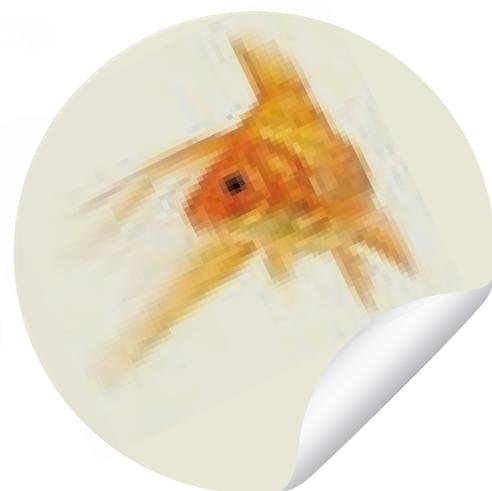
# NOUVEAU CHEZ MESSEILLER !

Collez votre image partout...  
et notez-la bien !



- Bloc note personnalisé avec votre photo ou logo
- Plusieurs formats
- Sans minimum de commande

Impression sur étiquettes  
Contactez-nous pour plus  
d'informations



**messeiller**  
Lakeside Printhouse

Editeur du Bulcom

**BULCOM**

Messeiller SA  
Place de la Fontaine 1  
Case postale 142  
2034 Peseux  
032 756 12 96  
vente@messeiller.ch  
www.messeiller.ch

## CORNAUX

### Cycle de conférences



**Ouvertes à tous**  
Le Parti libéral-radical (PLR) de Cornaux lance un nouveau cycle de conférences à destination des citoyennes et citoyens de notre région. Trois fois par an, des thématiques d'actualité seront abordées lors de rencontres gratuites, suivies d'un apéritif convivial offert par le PLR. Ces événements se veulent des espaces de dialogue, de réflexion et de partage d'idées.

#### **IAClusion: les intelligences artificielles sont-elles des technologies d'inclusion ou d'exclusion?**

Pour inaugurer ce cycle, la première conférence portera sur un sujet à la croisée de la technologie et de la société: l'intelligence artificielle (IA) et le handicap. Le Professeur Dr Cédric Baudet, de la Haute école de gestion Arc // HES-SO, présentera les avancées scientifiques et les applications concrètes dans ce domaine.

#### **Thème de la conférence**

1,8 million de personnes vivent avec un handicap en Suisse. Ainsi, le 10 mars 2023, le Conseil fédéral a décidé que «les personnes en situation de handicap doivent être mieux protégées contre la discrimination dans le monde du travail et dans l'accès aux prestations de service». Le canton de Neuchâtel n'est pas en reste avec l'entrée en vigueur de la loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Il s'agit alors de permettre l'inclusion des personnes vivant avec un handicap et de favoriser leur autonomie.

Dans ce contexte et alors que «la numérisation façonne toujours plus notre vie quotidienne», il semble légitime de s'interroger sur les effets des technologies d'Intelligence Artificielle (IA) sur la vie quotidienne des personnes en situation de handicap. Au travers d'échanges dynamiques, nous discuterons de cas pratiques afin de révéler les forces, mais également les côtés plus obscurs des IA.

#### **Intervenant**

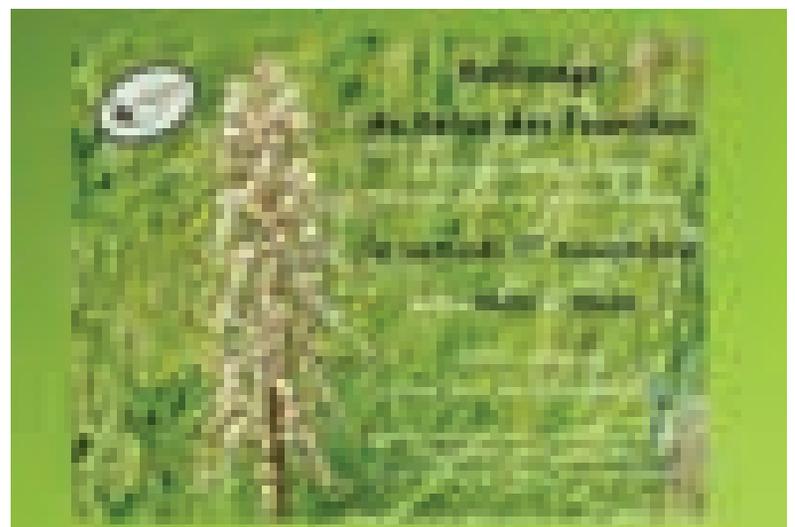
Dr Cédric Baudet est professeur ordinaire à la Haute école de gestion Arc (HEG Arc) à Neuchâtel (Suisse) - HES-SO et Professeur au Business Science Institute (Luxembourg). Ses enseignements et ses recherches portent sur le management de projet et des systèmes d'information, sur les systèmes d'information pour les personnes handicapées de la vue ainsi que sur des aspects méthodologiques de la recherche. Il est l'auteur d'ouvrages, d'articles et de communications scientifiques en management de projet et en systèmes d'information.

Il dirige actuellement le groupe de recherche sur l'accessibilité numérique de l'Institut de Digitalisation des Organisations de la HEG Arc. Il est également senior editor de la revue scientifique Systèmes d'Information et Management. Titulaire de plusieurs diplômes, dont un doctorat en sciences de gestion, il a également une solide expérience professionnelle dans la conception de logiciels et la gestion de projet.

<sup>1</sup> <https://www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/bfeh/politique-nationale-du-handicap.html>

<sup>2</sup> <https://rsn.ne.ch/DATA/program/books/20221/htm/82022.htm>

<sup>3</sup> <https://www.bk.admin.ch/bk/fr/home/digitale-transformation-ikt-lenkung/digitale-schweiz.html>



**25 ans** d'expérience au service des familles.  
Avis mortuaire offert sur **DECES.CH**  
**Tél. 032 721 19 31 – Prévoyance funéraire**



## Eglise réformée évangélique

### Le coin des jeunes

**Chaque vendredi:** Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. **Pour en savoir davantage ou connaître le programme,** l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

### ENTRE-DEUX-LACS

**Vendredi 31 octobre - Film «De l'ombre à la lumière»,** par Dignity à 20h à l'Espace Perrier de Marin - entrée libre - avec une table ronde ainsi que des danses de la compagnie SIMRA. En savoir plus sur [www.dignity.ch](http://www.dignity.ch)

**Dimanche 2 novembre – «Dieu, mon corps et moi» -** Atelier animé par Margarita Fugger Heesen

De 14h à 17h au centre paroissial de Cressier – s'inscrire: ruth.letare@eren.ch

**Samedi 8 novembre – Théâtre de la Marelle «Théodore» Monod -** à 20h au temple du Landeron. Entrée libre, chapeau à la sortie.

**Réservez déjà la date de votre prochain Souper-Ciné**

**Vendredi 14 novembre – «Des roses en hiver»,** film de Lorenzo Gabriele – au centre paroissial de Cressier.

*Pour toutes les activités de la paroisse [www.entre2lacs.ch](http://www.entre2lacs.ch) et flyers dans les divers lieux de cultes*

### Cultes Entre-deux-Lacs

**Dimanche 12 octobre:** 10h00 Culte unique au temple du Landeron. Pas de programme pour les enfants ni de garderie pendant les vacances scolaires.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet [www.montmirail.ch](http://www.montmirail.ch)

### SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

#### St-Blaise

**Chaque lundi: Ora et Labora,** moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

**Mardi midi: Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires)** – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! Accueil dès la 9<sup>e</sup> Harmos. Infos et inscriptions: Ruth Letare (contact ci-après).

#### Marin

**Mardi 14 octobre: MCR – Mouvement chrétien des retraités (vie montante)** – «En chemins» au Clos-de-la-Chapelle (Couviers 10) à Marin.

Infos: Françoise Vouga, 032 753 71 68, [francoise.vouga@gmail.com](mailto:francoise.vouga@gmail.com)

### CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

#### Cressier

**Chaque mercredi:** dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

**Reprise des JEuDIS DIEU dès le 23 octobre – pour les enfants de la 3H à la 7H**

17h15-18h15 (Module 1 – inscription possible jusqu'au 16 octobre) au centre paroissial réformé de Cressier.

Renseignements: Nicolas Droz 078 605 17 78 ou la diacre Ruth Letare [contact@jeusamdisdieu.ch](mailto:contact@jeusamdisdieu.ch)

### LIGNIÈRES-LE LANDERON

#### Lignièrès

Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

### L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

### CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

#### Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, [ruth.letare@eren.ch](mailto:ruth.letare@eren.ch)

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, [raoul.pagnamenta@eren.ch](mailto:raoul.pagnamenta@eren.ch)

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, [frederic.siegenthaler@eren.ch](mailto:frederic.siegenthaler@eren.ch)

#### Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, [gaetan.broquet@gmail.com](mailto:gaetan.broquet@gmail.com)

#### Coordinateur de l'enfance

Joachim Boulanger, tél. 078 638 91 53 (les lundis, mercredis et vendredis matin) [joachim.boulanger@hotmail.com](mailto:joachim.boulanger@hotmail.com)

#### Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, [erica.schwab@bluewin.ch](mailto:erica.schwab@bluewin.ch)

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, [locationtemplelelanderon@gmail.com](mailto:locationtemplelelanderon@gmail.com)

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: [foyerstblaise@gmail.com](mailto:foyerstblaise@gmail.com)

Agenda et diverses infos: [www.entre2lacs.ch/foyer](http://www.entre2lacs.ch/foyer)

#### Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch)

## Eglise catholique romaine

### Paroisse de Saint-Blaise

#### Vendredi 10 octobre

9h00 Messe à Saint-Blaise

#### Samedi 11 octobre

18h00 Messe à Saint-Blaise \*ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE\*

#### Dimanche 12 octobre

10h45 Messe à Saint-Blaise

#### Mardi 14 octobre

13h15-16h00 Accueil du Bibliobus devant l'église

#### Vendredi 17 octobre

9h00 Messe à Saint-Blaise

#### Samedi 18 octobre

18h00 Messe à Saint-Blaise \*ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE\*

#### Dimanche 19 octobre

10h45 Messe à Saint-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

[www.cath-ne.ch/](http://www.cath-ne.ch/) votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

### Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06 / 079 367 79 32

[paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch](mailto:paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch)

Contact: Abbé Gérard Muanda

### Paroisse de Cressier-Cornaux

#### Samedi 11 octobre

18h00 Messe à St-Blaise

#### Dimanche 12 octobre

9h15 Messe

#### Mardi 14 octobre

11h00 Messe au Foyer

#### Mercredi 15 octobre

10h00 Célébration de la parole au home St-Joseph

#### Jeudi 16 octobre

11h00 Messe au Foyer

#### Samedi 18 octobre

18h00 Messe à St-Blaise





## MARIN



### Matchs du FC Marin-Sports

#### Vendredi 10.10.2025

20h00 FC Val-de-Ruz III - FC Marin-Sports III - 4<sup>ème</sup> ligue, groupe 2

20h15 FC Marin-Sports II - FC Erguël II - 3<sup>ème</sup> ligue, groupe 2

#### Samedi 11.10.2025

17h30 FC Colombier I - FC Marin-Sports I - 2<sup>ème</sup> ligue, groupe 1

#### Dimanche 12.10.2025

13h00 Audax Coffrane Academy (Audax) - FC Marin-Sports I Youth League C

#### Mardi 14.10.2025

20h15 FC Marin-Sports III - FC Espagnol NE I - 4<sup>ème</sup> ligue, groupe 2

## CORNAUX



### Matchs du FC Cornaux

#### Mercredi 08.10.2025

20h15 FC Cornaux (4<sup>e</sup>)-FC Bosna Neuchâtel II (4<sup>e</sup>) coupe neuchâteloise (4<sup>e</sup> ligue) - 1/8 de finale Terrain de sports - A, Cornaux

## HAUTERIVE



### Matchs du FC Hauterive

#### Vendredi 10.10.25

20h15 FC Hauterive I - FC Le Landeron (3<sup>ème</sup> ligue)

20h15 FC La Sagne II - FC Hauterive II (4<sup>ème</sup> ligue)

## HAUTERIVE

### Préparation au ski de la SGHH

Dès le jeudi 16 octobre 2025, la SGHH lance la saison d'hiver en orientant ses séances sur la préparation au ski. Des moniteurs se feront un plaisir de proposer un entraînement varié et accessible à tous (hommes et femmes). Les séances commencent à 20 heures au Centre Sportif d'Hauterive. Elles durent environ une heure. Cette préparation au ski s'arrêtera le 15 janvier 2026, mais rien ne s'oppose à une participation aux séances ultérieures de la SGHH.

Les deux premières séances sont gratuites à titre d'essai. Ensuite, les non-membres de la SGHH s'acquitteront d'une finance d'inscription de Fr. 80.-.

La SGHH offre la possibilité, après la séance physique, de participer à une partie de volleyball. Ainsi, les activités physiques prennent fin vers 22 heures, avant la traditionnelle 3<sup>ème</sup> mi-temps à la Buvette du FC Hauterive. Société Gym-Hommes Hauterive

## LIGNIÈRES



### Matchs du FC Lignières

#### Samedi 11.10.2025

17h30 FC Lignières I - FC Le Parc I

championnat 2<sup>e</sup> ligue - Centre Sportif, Lignières

19h30 FC Lignières II - FC Unine

championnat 4<sup>e</sup> ligue - Centre Sportif, Lignières

#### Mardi 14.10.2025

20h15 FC Lignières I - FC Erguël I

championnat 2<sup>e</sup> ligue - Centre Sportif, Lignières

## SAINT-BLAISE



### Matchs du FC Saint-Blaise

#### Vendredi 10.10.2025

20h00 FC Saint-Blaise II vs. NE Galaxy

championnat 3<sup>e</sup> ligue - Groupe 2 - Les Fourches, St Blaise

#### Samedi 11.10.2025

17h30 CS Romontois vs. FC Saint-Blaise I

championnat 2<sup>e</sup> ligue interrégionale - Groupe 2

Stade Communal du Glaney - Romont

#### Mardi 14.10.2025

20h15 FC Saint-Blaise II vs. FC Le Landeron

championnat 3<sup>e</sup> ligue - Groupe 2 - Les Fourches, St Blaise

#### Samedi 18.10.2025

17h30 FC Saint-Blaise I vs. FC Muri-Gümlingen

championnat 2<sup>e</sup> ligue interrégionale - Groupe 2

Les Fourches, St Blaise

17h30 FC Les Bois I vs. FC Saint-Blaise II

championnat 3<sup>e</sup> ligue - Groupe 2 - La Fongière - A, Les Bois

#### Dimanche 19.10.2025

14h00 FC Le Locle vs. FC Saint-Blaise I

championnat Juniors A - Groupe 1

Jeanneret - A - terrain synthétique, Le Locle

## CRESSIER



### Matchs du FC Cressier-Sports

#### Vendredi 10 octobre 2025:

20h00 Cressier Sport 2019 - FC Les Brenets

championnat 5<sup>e</sup> ligue - Stade des Prélards - Cressier

## LE LANDERON



### Matchs du FC Landeron

#### Vendredi 10.10.2025

20h15 FC Hauterive I - FC Le Landeron

championnat 3<sup>e</sup> ligue - Vieilles Carrières - A, Hauterive

#### Mardi 14.10.2025

20h15 FC Saint-Blaise II - FC Le Landeron

championnat 3<sup>e</sup> ligue - Les Fourches - Les Fourches, St Blaise

#### Vendredi 17.10.2025

20h15 FC Le Landeron - FC Marin-Sports II

championnat 3<sup>e</sup> ligue

Ancien Stand - Terrain principal, Le Landeron

## HAUTERIVE - NWCH

# Voyage-rando du Nordic Walking Club Hauterive à Belle-Ile-en-Mer



**Depuis plusieurs années, le club de marche nordique d'Hauterive (NWCH) organise un voyage-rando en dehors de la Suisse. Cette année, c'est une randonnée sur Belle-Ile-en-Mer qui a été choisie du 1<sup>er</sup> au 7 septembre.**

C'est sur la plus grande île de Bretagne que 16 marcheurs du club al-taripien se sont retrouvés durant la première semaine de septembre. Mené par un guide breton, le groupe a pu explorer et découvrir cette superbe île, située dans le département du Morbihan, à 45 minutes de ferry au sud de Quiberon. Elle a une longueur et une largeur maximales de respectivement 17 et 8 km. L'une de ses côtes, appelée sauvage, est ouverte sur le grand large et subit le vent et les vagues des tempêtes de l'Atlantique, alors que l'autre fait face au continent et est beaucoup plus calme. Le centre de l'île est un grand plateau alors que les côtes sont très découpées avec des falaises de 20 à 50 mètres de hauteur.

Après une visite du fameux site archéologique de Carnac, près de la presque-île de Quiberon, il était temps de prendre le ferry jusqu'au port du Palais. Sur l'île, la petite équipe était logée dans un centre de vacances équipé de petites maisonnettes. Tous les matins un départ à pied ou en bus était organisé afin d'atteindre le point de départ de la marche. Les marcheurs ont suivi le sentier côtier sur une bonne majorité de son parcours, avec des montées et des descentes entre le sommet des falaises et les nombreuses criques et plages au niveau de l'océan. Une marche de plus d'une centaine de kilomètres sur cette île splendide et très variée les attendait. Le guide, très sympathique et excellent connaisseur de l'histoire longue et complexe de Belle-Ile-en-Mer, a pris plaisir à raconter chaque jour de nombreux récits et anecdotes qui ont fait de cette île un lieu stratégique pendant des siècles.

Après 2-3 heures de marches le matin et un pique-nique sorti du sac, la marche reprenait durant 2-3 heures l'après-midi. L'ambiance du groupe de marcheurs était excellente et le temps a été du côté du groupe pendant le séjour, bien du soleil et pas trop de pluie: on dit d'ailleurs qu'en Bretagne, il fait beau plusieurs fois par jour! Une belle tempête n'a quand même pas épargné les membres du club, offrant des paysages marins incroyables, avec des montagnes d'eau qui se dressaient sur les falaises de la côte sauvage et des bouillonnements transformant l'eau en mousse blanche épaisse.

De l'avis de tous, ce programme de rando fut très réussi et les membres ont vraiment été impressionnés par la beauté et la variété de l'île.

MHD



## LE LANDERON

## Invitation des séniors à participer à des ateliers

Lancé en 2017 dans le canton de Neuchâtel, le projet ReliÂges sociale au vise à prévenir l'isolement des personnes âgées et de faciliter leur intégration sein des communes. ReliÂges offre, à l'ensemble des communes du canton, un catalogue d'actions concrètes pour prévenir la solitude, lutter contre l'isolement social et améliorer la qualité des personnes âgées, en collaboration avec le service cantonal de la santé public, l'Université de Neuchâtel et objectif NE.

Un plan d'action a été défini avec plusieurs objectifs tel que: identifier les obstacles que rencontre les séniors, faire émerger des solutions afin d'améliorer le quotidien, mettre en place des mesures incitatives, faire rayonner les idées, comprendre une réalité amenant des éléments que l'on peut développer, la manière dont on peut les aider.

C'est dans le cadre de ces objectifs que la Commune du Landeron a lancé 800 invitations aux séniors afin de les rencontrer dans l'optique qu'ils puissent exprimer leurs souhaits pour améliorer la qualité de leur vie. Nonante-huit aînés ont répondu positivement à cette invitation apolitique et à but non lucratif.

## Ateliers destinés aux aînés

Accueillis dans l'Aula de C2Tpar Marisa Ciervio, conseillère communale et directrice de l'action sociale, chacun est ensuite placé autour de quatorze tables (7 aînés à chaque table). Chacun étant installé, M<sup>me</sup> Marie France Badertscher, collaboratrice scientifique du service cantonal de la santé publique, chargée du programme PAC 65+, présente les buts du projet ReliÂges et les buts de cette séance au Landeron.

Les discussions ont ensuite commencé à chaque table, les aînés proposant diverses améliorations où projets à mettre en place. Les discussions avec vingt minutes à disposition pour faire ressortir en finalité trois points positifs dans la commune et trois points à améliorer.

Dans les discussions, des points positifs ont émergé tel que, par exemple: les cours de gym, les repas à domicile, le service de transports bénévoles et autres. Les points à améliorer ont été, par exemple, l'accès au quai 2 de la gare ou l'installation de bancs à divers endroits de la commune permettant aux promeneurs de pouvoir s'asseoir un moment.

En finalité, chaque table devait proposer trois points prioritaires. La restitution de tous les points ressortis dans chaque table est présentée.

Place ensuite à un deuxième atelier avec sept thématiques, par exemple mobilité, aménagement du territoire et autres avec pour but, en vingt minutes, de trouver les trois actions les plus importantes à développer dans la Commune.

Après un retour général du résultat des discussions, place à la détente autour d'un café ou d'un thé, moment bienvenu pour tous.

## Conclusion

Objectif NE va établir un rapport comprenant tout ce qui a été relevé ou émis afin d'avoir un document permettant de construire et de faciliter le bien-être des aînés.

Une rencontre appréciée qui a permis à chacun de s'exprimer dans des discussions importantes sur des sujets qui les préoccupent dans leur quotidien d'aînés.

CP

## Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Montmirail, pensionnat de jeunes filles

## Une histoire croustillante conservée



Médecin-dentiste pendant 40 ans à Marin-Centre, Laurent Suter a désormais le temps d'écrire. Il vient de publier un roman, à tirage limité, intitulé *Celles de Montmirail*, Il « complète » l'ouvrage *Ceux de Montmirail*, paru en 1947, qui évoquait l'histoire de ce lieu de notre région surnommé *Petit Versailles neuchâtelois*.

Un roman... pas tout à fait car Laurent Suter écrit que dans ce livre: « Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé est forcément juste ». En l'occurrence l'auteur a vécu le « monde » du pensionnat de jeunes filles de Montmirail. Son père en était le directeur.

*Celles de Montmirail*, c'est l'histoire de trois pensionnaires qui, une nuit, décidèrent de fuguer. Leur escapade les mena vers des terres

inconnues au-delà du pont sur la Thielle du chemin de fer Berne-Neuchâtel.

Dans ces terres inconnues faites de marécages, les trois fugueuses découvrirent une tour « une vieille bâtisse décrépie de deux étages, insolite, inattendue plantée comme un phare dans un océan de roseaux » écrit Laurent Suter.

A la découverte de la fugue, le directeur appela un policier bernois gradé. Un appel justifié car sa fille était élève de l'institution et l'une des trois fugueuses.

La suite de l'histoire est assez rocambolesque. Une des fugueuses retrouva son père dans la tour d'observation des oiseaux: lui évadé du pénitencier voisin. La Police neuchâteloise ne fut pas informée d'une intervention de la Police bernoise sur ses terres qui retrouva les trois fugitives. Après le terme de leur séjour au pensionnat le trio se retrouva sept ans plus tard, à Montmirail. Les trois filles avaient scellé un pacte pour se rencontrer encore une fois.

Et Laurent Suter d'expliquer la raison de sa publication: « Pour les Indiennes et l'horlogerie, on conserve l'histoire de nos industries et dans des musées. Et pour les pensionnats. Rien... ou presque. Le souhait de l'auteur est que ce « presque rien », sans prétention historique, vous fasse passer un bon moment avec le sourire. »

Il nous laisse ainsi un témoignage du temps où il était d'usage dans les bonnes familles d'Outre-Sarine, et parfois d'ailleurs, que les filles viennent passer une année dans un pensionnat de la Suisse romande pour apprendre le français et les bonnes manières

Et Laurent Suter, avec un regard un brin malicieux, de faire observer: « C'était avant que l'anglais soit préféré au français et que les bonnes manières ne fassent plus forcément partie de l'éducation de base ».

Claude Zweiacker